

# Les Alertes Professionnelles

“ Une démarche en trois étapes ”

## 3 Étapes



Détecter des alertes correspondant à des risques ou des opportunités de développement pour votre entreprise



Identifier des opportunités d'actions intégrant notamment les dispositifs publics



Mettre en place le plan d'actions retenu au sein de votre entreprise

Une démarche proposée par les experts-comptables à leurs clients chefs d'entreprise

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement du chef d'entreprise, l'expert-comptable dispose d'un outil d'aide à la décision accessible en ligne.

Retrouvez “Les Alertes Professionnelles”  
sur [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)  
et sur le portail  
[www.wexperandyou.com](http://www.wexperandyou.com)

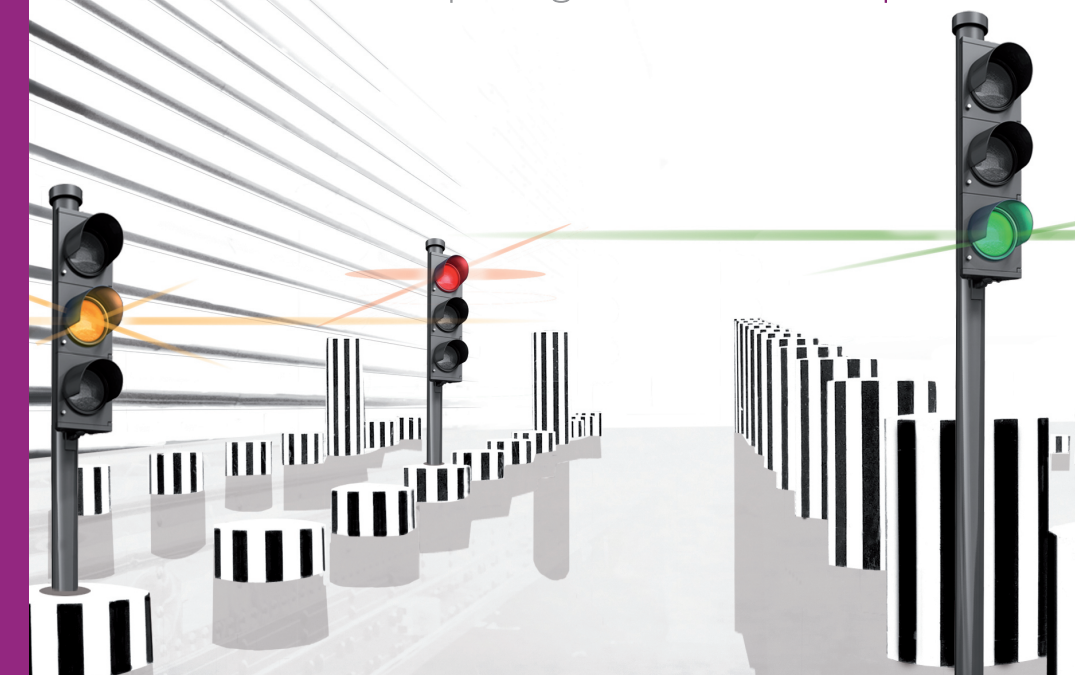
Une initiative de



Labellisé par



“Votre expert-comptable vous accompagne dans le pilotage de votre entreprise”



# Les Alertes Professionnelles

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Une initiative de



# Les Alertes Professionnelles

Une démarche au service du développement pérenne de votre entreprise

Votre expert-comptable vous alerte sur les risques ou les opportunités de développement

## Alertes

Etablies sur la base d'indicateurs comptables et financiers :

- Niveau du chiffre d'affaires à l'export
- Evolution de la rentabilité
- Niveau d'autonomie financière
- Capacité à bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (CIR)
- Niveau de protection des hommes/femmes clés dans l'entreprise
- Risque de dissension entre actionnaires

Votre expert-comptable vous propose simultanément des opportunités d'actions opérationnelles

## Opportunités d'actions

Intégrant notamment les dispositifs publics :

1  
Recherche  
de  
financement

2  
Crédit  
d'Impôt  
Recherche

3  
Protection  
d'un homme  
ou d'une  
femme clé

4  
Assurance  
Prospection

5  
Présentation  
et évaluation  
des devis

6  
.../...

Votre expert-comptable vous accompagne pour la mise en œuvre du plan d'actions retenu

## Accompagnement

Contactez votre expert-comptable afin de mettre en œuvre la démarche "Les Alertes Professionnelles" au service de votre entreprise.

CARTE DE VISITE  
DE VOTRE EXPERT-COMPTABLE

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES 